



## SAISON 2009-2010

### INSCRIPTION POSTALE

Adresse de retour : AHMLP, 6881 boul. Laurier, La Plaine (Québec), J7M 1V9  
N.B : Un rabais de 25\$ pour chaque enfant supplémentaire s'applique à l'inscription.

### INSCRIPTION RÉGULIÈRE

**À la salle Leclerc (bibliothèque de La Plaine) de 17h a 21h le 26 juin 2009.  
Après cette date les retardataires seront sur la liste d'attente**

**Aucune inscription de sera acceptée si les documents suivant  
ne sont pas fournis :**

- **Formulaire d'inscription signé**
- **Consentement du joueur signé**
- **Consentement des parents signé**
- **Chèque pour dépôt chandails 100\$ en date du 1<sup>er</sup> mai 2010  
(un chèque par joueur)**

*Mode de paiement : Un chèque a l'inscription et le paiement final avant le 22 Août. Pour ceux qui auront acquitté les frais d'inscriptions en un seul versement en date du 26 Juin 2009 vous recevrez un certificat cadeaux de 25\$ applicable pour la saison 2010-2011.*

**Surveillez le site Internet pour la cédule des camps**





| DIVISIONS    | ÂGES         | SAISON 2009-2010<br>JOUEURS NÉS ENTRE: | *Coût    |
|--------------|--------------|--|----------|
| Pré-Novice 1 | 4-5 ans      | 1 Janvier 2004 au 31 décembre 2005     | \$245.00 |
| Pré-Novice 2 | 6 ans        | 1er Janvier 2003 et 31 décembre 2003   | \$245.00 |
| Novice       | 7-8 ans      | 1er janvier 2001 au 31 décembre 2002   | \$255.00 |
| Atome        | 9-10 ans     | 1er janvier 1999 au 31 décembre 2000   | \$285.00 |
| Peewee       | 11-12 ans    | 1er janvier 1997 au 31 décembre 1998   | \$290.00 |
| Bantam       | 13-14 ans    | 1er janvier 1995 au 31 décembre 1996   | \$290.00 |
| Midget       | 15-16-17 ans | 1er janvier 1992 au 31 décembre 1994   | \$310.00 |
| Junior       | 18-19-20 ans | 1er janvier 1988 au 31 décembre 1991   | \$310.00 |



## Engagement personnel du joueur

Nom du joueur : \_\_\_\_\_ Catégorie \_\_\_\_\_

En tant que joueur, je m'engage, si je me considère victime d'une injustice ou si j'ai des problèmes avec un ou des joueurs, avec un ou des parents, avec un ou des entraîneurs, à respecter, dans l'ordre, les démarches suivantes:

- d'abord en parler avec mes parents et avec mon instructeur/  
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer au directeur de catégorie/  
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer à l'administrateur responsable de mon niveau/  
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer au président de l'Association/  
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer à la zone ou à la région/  
si cela relève de leur ressort

**L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE LA PLAINE À UNE POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO POUR TOUTES SUBSTANCES ILLICITES (DROGUES, ALCOOL, BOISSON ÉNERGISANTE (TYPE REDBULL), ETC.) TOUT JOUEUR QUI NE RESPECTE PAS CETTE POLITIQUE POURRAIT RECEVOIR UNE SUSPENSION OU MÊME ÊTRE EXPULSER.**

J'ai pris connaissance du code de déontologie, de mes droits et obligations en tant que joueur. Si je déroge à mes obligations, je comprends et j'accepte que les dirigeants ou le comité de discipline de l'Association puissent prendre les sanctions prévues dans le code à mon égard.

Signature du joueur: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Engagement personnel du parent

Parents de : \_\_\_\_\_ Catégorie : \_\_\_\_\_

### Classement des joueurs

En tant que parent, je reconnais que le hockey fait appel à au moins six grandes qualités physiques ou perceptivo-motrices, qui sont les suivantes:

- la capacité de soutenir un effort plus ou moins intense pendant une durée plus ou moins longue,
- la force musculaire,
- la vitesse d'exécution,
- la souplesse ou la flexibilité,
- l'adresse ou la coordination,
- la prise de décision.

Sur la base de ces qualités, en tant que parent, je reconnais que les enfants seront classés selon les sélections pré-saisons tel que déterminées par la corporation (voir annexe des sélections ci-jointes).

En tant que parent, je m'engage, si je considère que mon enfant a été victime d'une injustice, à respecter, dans l'ordre, les démarches suivantes:

- d'abord en parler avec son instructeur/  
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer au directeur de catégorie/  
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer à l'administrateur responsable de son niveau/  
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer au président de l'Association/  
si la réponse de ce dernier ne me satisfait pas
- en référer à la zone ou à la région

**L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE LA PLAINE À UNE POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO POUR TOUTES SUBSTANCES ILLICITES (DROGUES, ALCOOL, BOISSON ÉNERGISANTE (TYPE REDBULL), ETC.) TOUT JOUEUR QUI NE RESPECTE PAS CETTE POLITIQUE POURRAIT RECEVOIR UNE SUSPENSION OU MÊME ÊTRE EXPULSER.**

J'ai pris connaissance du code de déontologie, des conditions d'admission, des annexes, de mes droits et obligations en tant que parents. Si je déroge à mes obligations, je comprends et j'accepte que les dirigeants ou le comité de discipline de l'Association puissent prendre les sanctions prévues dans le code à mon égard:

Signature des parents : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

